

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

L'UNSA-ICNA a réuni son 7^e congrès du 27 au 29 mars à Montpellier.

Lors des élections professionnelles de décembre, les suffrages ont fait de l'UNSA-ICNA le deuxième syndicat des ICNA. Ces derniers ont ainsi envoyé un message fort en faveur de la défense de leur modèle.

L'UNSA-ICNA fait le constat que le conflit lié à la réforme des Retraites met en lumière les lacunes à tous les étages en matière de dialogue social et de négociation.

L'UNSA-ICNA réaffirme son attachement à l'âge limite du corps à 59 ans. Elle rappelle néanmoins que les ICNA sont impactés par cette réforme, et que le déplaçonnement de la bonification dite du 5^e apparaît désormais indispensable.

L'UNSA-ICNA condamne fermement les dérives de l'administration sur la gestion du service minimum et la notification des astreintes.

Elle considère que le principe du service minimum résulte d'un juste équilibre entre droit de grève et continuité du service public. L'évocation répétée d'une déclaration préalable est considérée par l'UNSA-ICNA comme une grave remise en cause de cet équilibre. L'UNSA-ICNA s'opposera à toute velléité d'affaiblissement de notre droit de grève, dans ses grands principes comme dans son application au quotidien.

L'année 2023, qui confirme une reprise accélérée du secteur aérien, acte l'ouverture des négociations d'un nouveau protocole pour la période 2023-2027.

La DGAC y affiche sans surprise des prétentions larges et démesurées, ambitionnant opérer des changements profonds et reposant toujours sur les épaules des ICNA.

Un protocole social a pour objectif de garantir un climat apaisé sur les années à venir :

- Perspectives d'effectifs à l'horizon 2030,
- Rattrapage du mur d'inflation subi au fil des ans,
- Amélioration des conditions de travail et gestion de la fatigue,
- Valorisation des carrières et reconnaissance statutaire des compétences,
- Maillage territorial des approches,
- Mécanisme d'amélioration des pensions.

L'UNSA-ICNA affirme que les attentes des ICNA sont extrêmement fortes.

Par ailleurs, l'UNSA-ICNA, syndicat responsable et réformiste, est conscient de la transformation de notre société qui oblige le secteur aérien à des perspectives durables et respectueuses de l'environnement. Conformément à notre engagement auprès des ICNA, l'UNSA-ICNA entend porter une information juste et lucide sur les actions menées au titre du développement durable à la DGAC.

Renforcée par les urnes, l'UNSA-ICNA portera la voix des ICNA aspirant à plus d'ambition et de force dans le corps, confirmant sa place incontournable pour construire la DSNA de demain.